

Mairie de GOUY-SAINT-ANDRE

oooooooo

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 mars 2008

Procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjoint au Maire.

M. Yves BEUVAIN, maire sortant, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer Mmes et MM. BEUVAIN Yves, LECUL Alain, MARIETTE Michel, ROUZE Henri, DUBOIS Georis, THELU Françoise, DELCUSE Fabrice, FAUQUET Ginette, LEBEL Frédéric, DOZINEL Sophie, DENIS Arlette, GARBE Bertrand, MONCLAIRE Gérard, DESEILLE Emile, DEMILLY Véronique dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. ROUZE Henri, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Election du maire

Premier tour de scrutin :

Le président, après avoir donné lecture des articles du code général des collectivités territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection du maire. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Votants : 15 Nuls : 0 Exprimés : 15 Majorité absolue : 8

A obtenu : M. BEUVAIN Yves 15 voix

M. BEUVAIN Yves ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé maire au 1^{er} tour de scrutin.

M. ROUZE Henri cède la présidence de la séance à M. BEUVAIN Yves, élu maire.

Désignation du nombre d'adjoints au maire :

Le Conseil détermine librement le nombre des adjoints au maire, sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif du Conseil qui, pour la commune, s'élève à 15 conseillers. Le nombre maximum d'adjoints est donc 4.

Après vote (15 voix POUR), le Conseil fixe à 4 le nombre d'adjoints pour le mandat qui débute.

Election des adjoints au maire :

Premier adjoint :

M. le maire invite ensuite le Conseil à procéder dans les mêmes formes à l'élection du premier adjoint. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Votants : 15 Nuls : 0 Exprimés : 15 Majorité absolue : 8

A obtenu : Mme THELU Françoise 15 voix

Mme THELU Françoise ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée premier adjoint au maire au 1^{er} tour de scrutin.

Deuxième adjoint :

M. le Maire invite ensuite le Conseil à procéder dans les mêmes formes à l'élection du deuxième adjoint. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Votants : 15 Nuls : 0 Exprimés : 15 Majorité absolue : 8

A obtenu : Mme FAUQUET Ginette 15 voix

Mme FAUQUET Ginette ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée deuxième adjoint au maire au 1^{er} tour de scrutin.

Troisième adjoint :

M. le Maire invite ensuite le Conseil à procéder dans les mêmes formes à l'élection du troisième adjoint. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Votants : 15 Nuls : 0 Exprimés : 15 Majorité absolue : 8

A obtenu : M. MONCLAIRE Gérard 15 voix

M. MONCLAIRE Gérard ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé troisième adjoint au maire au 1^{er} tour de scrutin.

Quatrième adjoint :

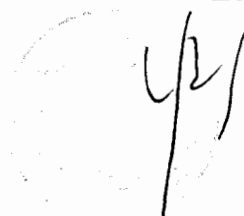
M. le Maire invite ensuite le Conseil à procéder dans les mêmes formes à l'élection du quatrième adjoint. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Votants : 15 Nuls : 0 Exprimés : 15 Majorité absolue : 8
A obtenu : M. DELCUSE Fabrice 15 voix

M. DELCUSE Fabrice ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé quatrième adjoint au maire au 1^{er} tour de scrutin.

Extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'YB', is written over a faint circular stamp or watermark.